**Saisie des données avant la visite de l’établissement**

**Médecine physique et réadaptation**

**Questionnaire à l’intention de la personne responsable de l’établissement de formation postgraduée\***

**(p. ex. médecin-chef-fe, médecin adjoint-e, etc.)**

Raison de la visite :

(selon données de l’ISFM)

nouvelle reconnaissance

changement de catégorie

réévaluation (suite à un changement de responsable)

résultats insatisfaisants de l’enquête auprès des médecins-assistant-e-s

autre :

Sommaire

A : Données structurelles générales

B : Données concernant la formation postgraduée

C : Données spécifiques à la discipline

D : Annexes

Remarque :

Les questions se basent sur les documents suivants :

* Réglementation pour la formation postgraduée (RFP)
* Programme de formation postgraduée (principalement chiffres 3 et 5)
* Modèle de canevas pour les concepts de formation postgraduée (art. 41 RFP)
* Modèle de contrat de formation postgraduée
* Interprétation selon « Qu’entend-on par ‹ formation postgraduée structurée › ? »
* Enseignement à distance (sessions en ligne, programmes d’« e-learning ») et formation médicale continue : recommandations de l’ISFM à l’intention des sociétés de discipline

**A. Données structurelles générales**

**Nom de l’établissement de formation postgraduée**

Catégorie actuelle :

**Responsables de la formation postgraduée**

Nom de la personne responsable de l’établissement

Responsable depuis

Taux d’occupation       %

Spécialiste depuis

Habilitation / titre de privat-docent oui non

Nom de la suppléante ou du suppléant

     

Taux d’occupation       %

Spécialiste depuis

Nom de la coordinatrice ou du coordinateur, si différent de la personne responsable de l’établissement :

Spécialiste depuis :

Coordinatrice / coordinateur = médecin adjoint-e ou chef-fe de clinique qui coordonne la formation à l’interne, cf. glossaire (www.siwf.ch → Établissements → Visites d’établissements)

Nom des médecins adjoint-e-s et chef-fe-s de clinique

      Spécialiste depuis       Taux d’occupation       % Tutorat oui non

      Spécialiste depuis       Taux d’occupation       % Tutorat oui non

      Spécialiste depuis       Taux d’occupation       % Tutorat oui non

      Spécialiste depuis       Taux d’occupation       % Tutorat oui non

      Spécialiste depuis       Taux d’occupation       % Tutorat oui non

      Spécialiste depuis       Taux d’occupation       % Tutorat oui non

      Spécialiste depuis       Taux d’occupation       % Tutorat oui non

S’il y en a plus de 8, merci de joindre une liste au présent questionnaire.

Tutorat = personne avec fonction d’enseignant-e, affectée à un-e médecin en formation postgraduée pour les questions de formation spécifiques à la discipline (généralement médecin adjoint-e / chef-fe de clinique), cf. glossaire (www.siwf.ch → Établissements → Visites d’établissements)

**Formatrices / formateurs et postes de formation postgraduée**

Nombre de formatrices / formateurs au total

- dont médecins adjoint-e-s

- dont chef-fe-s de clinique

- autres\*

\*Précisez svp :

Nombre de postes de formation postgraduée

- dont pour candidat-e-s au titre de spécialiste de la discipline

- dont pour candidat-e-s à un autre titre de spécialiste (formation à option)

Médecins en formation visant le titre de médecin de famille

**Structure de l’établissement de formation postgraduée**

clinique / institution individuelle

clinique / institution faisant partie d’un groupement

avec

clinique / institution faisant partie d’un réseau

avec

coopération informelle avec d’autres institutions

cf. glossaire (www.siwf.ch → Établissements → Visites d’établissements)

La clinique possède les services suivants / propose l’accès à :

service d’urgence

SI

salle d’OP

IMC « Intermediate Care »

unité de lits

clinique de jour

policlinique / service ambulatoire

division de recherche

Autres services nécessaires à la discipline :

Service de consultation spécialisé en

dirigé par :

médecin responsable de l’établissement de formation postgraduée / médecin adjoint-e

chef-fe de clinique seul-e

médecin responsable de l’établissement de formation postgraduée + médecin en formation

tutrice / tuteur + médecin en formation

médecin en formation

Existe-t-il une activité de recherche ?

oui non

Laquelle ?

**Engagement des médecins en formation postgraduée**

Un contrat de formation écrit, mentionnant des objectifs de formation précis, a-t-il été établi avec chaque personne en formation postgraduée ?

cf. glossaire (www.siwf.ch → Établissements → Modèle de contrat de formation postgraduée)

oui  non

Un engagement dure normalement un an plus d’un an

Il peut être prolongé oui non

Pourcentage des différentes activités d’un-e médecin en formation postgraduée :

Prestations de service / formation postgraduée       %       %

Prestations de service / recherche / enseignement       %       %       %

**Questions sur des points particuliers :**

Quelles sont les caractéristiques particulières de l’établissement ? Qu’est-ce que les médecins en formation apprennent particulièrement bien ou mieux que dans d’autres établissements ?

Quel est l’apport personnel de la personne responsable de l’établissement envers les médecins en formation ? En quoi la clinique profite-t-elle de la personnalité de la ou du responsable de l’établissement ?

Quelles sont les ressources mises à votre libre disposition pour la formation postgraduée (p. ex. temps libre, postes supplémentaires, postes du budget, etc.) ?

Quelles prestations attendez-vous, ou vos collaboratrices et collaborateurs, de la clinique ou de l’État en contrepartie de la mise en œuvre d’une bonne formation postgraduée ?

L’établissement est-il intéressé à former des médecins ? Si oui / non, pourquoi ?

Quelle est selon vous la plus grande difficulté de la formation postgraduée médicale ?

Où se situe selon vous le plus grand potentiel d’amélioration ?

**Autres remarques relatives à la structure de l’établissement de formation postgraduée :**

**B. Données concernant la formation postgraduée**

**1. Concept de formation postgraduée**

Y a-t-il un concept de formation postgraduée ? oui non

Quand a-t-il été mis à jour ?

Les médecins en formation connaissent-ils ce concept ? oui  non

Les formatrices et formateurs connaissent-ils ce concept ? oui  non

**2. Système et culture d’enseignement**

Y a-t-il un tutorat pour chaque médecin en formation postgraduée ?

oui non

Rapport numérique entre formatrices / formateurs et médecins en formation :

      :

Les formatrices et formateurs sont-ils déchargés d’autres tâches de la clinique ?

oui non

Les formatrices et formateurs sont-ils formés pour leurs tâches d’enseignement ?

oui non

Si oui, de quelle manière ?

Les formatrices et formateurs sont-ils supervisés ?

oui non

Par qui ?

Les formatrices et formateurs sont-ils dédommagés pour leurs tâches d’enseignement ?

oui non

De quelle manière ?

**3. Conventions et contrôles d’objectifs**

Réalisez-vous un entretien d’entrée pour établir les objectifs de formation ?

oui non

Procédez-vous à des entretiens d’évaluation pour contrôler et consigner les objectifs de formation ?

oui non

À quelle fréquence ?

1x an

2x an

3x an

Réalisez-vous des évaluations à l’aide de mini-CEX / DOPS (évaluations en milieu de travail) ?

Mini-Clinical Evaluation Exercises / Direct Observation of Procedural Skills, cf. glossaire (www.siwf.ch → Établissements → Visites d’établissements)

oui non

Quatre fois par an (comme préconisé) ?

oui non

Qui décide de l’organisation des évaluations en milieu de travail ?

formatrices / formateurs

médecins en formation

L’entretien d’évaluation annuel est-il conforme au logbook et au certificat ISFM ?

oui non

Les médecins en formation sont-ils tenus de compléter leur logbook de manière régulière ?

oui non

Réalisez-vous des entretiens de carrière ?

oui non

**4. Contenu de l’enseignement / instruments de formation**

Le contenu de l’enseignement prescrit par votre concept de formation peut-il être respecté à l’heure actuelle ?

oui non

Quels points ne peuvent pas être respectés ?

Parmi les aspects interdisciplinaires figurant dans le logbook, lesquels sont abordés au sein de votre établissement ?

compétences relatives à l’économie de la santé

questions éthiques relatives au traitement de patients

obligations professionnelles selon la LPMéd

directives et ordonnances propres à votre discipline concernant la recherche clinique (p. ex. ASSM)

Les prescriptions de médicaments sont-elles contrôlées ? oui non

Réalisez-vous des discussions de cas ? oui non

Les médecins en formation peuvent-ils accomplir un travail scientifique ? oui non

Les médecins en formation apprennent-ils sous supervision à :

- organiser des consiliums ? oui non

- élaborer des expertises ? oui non

Les médecins en formation peuvent-ils accéder librement sur internet : oui non

- aux revues spécialisées ? oui non

- aux banques de données (p. ex. « Up-to-Date ») ? oui non

- à des programmes de formation ? oui non

Ont-ils accès à des simulateurs ? oui non

**5. Sessions de formation postgraduée structurée**

= sessions à thème, principalement théoriques, pas d’activités de routine / rapports, visites, etc. !

cf. interprétation selon « Qu’entend-on par ‹ formation postgraduée structurée › ? »

5.1 Formation postgraduée interne

Quelles sont les sessions de formation postgraduée structurée proposées dans votre clinique (y c. sessions à distance) ?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Sessions organisées par l’institution ou interdisciplinaires reconnues avec animatrice ou animateur**  **(y c. sessions à distance, etc., conformes aux recommandations de l’ISFM)** | | |
|  | | |
|  |  | Remarques |
|  | Exposés et présentations de cas |  |
|  | Colloques interdisciplinaires |  |
|  | Conférences clinico-pathologiques |  |
|  | Conférences morbidité/ mortalité |  |
|  | Discussions sur les CIRS (Critical Incidence Reporting System) |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Sessions de formation postgraduée et continue au sein de la clinique dans le cadre de cursus spécifiques** | | |
|  | | |
|  |  | Remarques |
|  | Exposés |  |
|  | Discussions de cas avec animatrice ou animateur, mettant l’accent sur l’aspect didactique |  |
|  | Ateliers |  |
|  | Journal clubs |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Sessions interactives** | | |
|  | | |
|  |  | Remarques |
|  | Formation pratique (cours hands-on, ATLS, ACLS, PALS, ALS, etc.) |  |
|  | Cours de simulation médicale (p. ex. compétences pratiques, communication) |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Sessions de formation postgraduée pendant le travail clinique (cf. ci-avant)** | | |
|  | | |
|  |  | Remarques |
|  | Évaluations en milieu de travail (Mini-CEX et DOPS, EPA, et similaires) |  |
|  | Transmission de compétences dans le cadre d’EPA |  |
|  | Enseignement au chevet des patients avec animatrice ou animateur, mettant l’accent sur l’aspect didactique |  |

Autre :

Combien d’heures par semaine ?

À quelle fréquence les médecins en formation peuvent-ils généralement y participer ?

toujours

la plupart du temps

rarement

jamais

5.2 Formation postgraduée externe

Les médecins en formation peuvent-ils participer à des sessions externes ?

oui non

Auxquelles ?

Les médecins en formation font-ils un compte-rendu aux autres assistant-e-s après une session externe ?

oui non

5.3 Financement des sessions de formation postgraduée externes

L’établissement prend-il en charge le financement des sessions de formation externes des médecins en formation postgraduée ?

oui non

intégralement

partiellement

Par médecin en formation et par année, en CHF :

Le financement des sessions de formation externes est-il précisé dans le contrat de formation postgraduée ?

oui non

**6. Rotation**

Les médecins en formation ont-ils la possibilité d’effectuer des rotations au sein de la clinique / de l’institution ?

oui non

Les médecins en formation ont-ils la possibilité d’effectuer des rotations dans des cliniques / institutions externes ?

oui non

Lesquelles ?

**7. Horaires**

La durée de travail prescrite (50h/semaine) peut-elle être respectée ?

oui non

Si non, pourquoi pas ?

Les horaires incluent-ils 4 heures de formation postgraduée structurée ?

oui non

Les horaires incluent-ils 4 heures de formation postgraduée non structurée ?

oui non

Si non, pourquoi pas ?

Les heures supplémentaires peuvent-elles être compensées ?

oui non

De quelle manière ?

Les médecins en formation ont-ils la possibilité d’accomplir un travail de recherche pendant les heures de travail régulières ?

oui non

Remarques :

**8. Mesures d’assurance-qualité / gestion des risques et des erreurs**

L’établissement applique-t-il un programme d’assurance-qualité (p. ex. AQC, Out come, etc.) ?

oui non

Si oui, lequel ?

L’établissement utilise-t-il des instruments d’assurance-qualité, p. ex :

- conférence de morbi-mortalité ? oui non

- CIRS (Critical Incident Reporting System) ? oui non

- autres :

Votre clinique édicte-t-elle des SOP ? (Standard Operation Procedures = livre bleu / blanc,

instructions relatives au traitement des patients, etc.)

- pour les cas d’urgence oui non

- pour le fonctionnement normal oui non

**9. Financement de la formation postgraduée médicale**

Comment les 15 000 francs alloués à chaque médecin en formation sont-ils utilisés ?

**Autres remarques relatives à la formation postgraduée :**

**C. Données spécifiques à la discipline**

Pour répondre à ces questions, veuillez consulter le programme de formation postgraduée de la discipline concernée, chiffres 3 et 5 ([www.siwf.ch](http://www.siwf.ch)).

**Classification de l’établissement de formation postgraduée et critères**

Selon les critères du programme de formation postgraduée de votre société de discipline médicale, votre établissement est classé comme suit :

Certains points concernant la structure et l’offre de votre clinique en matière de formation postgraduée ont-ils été modifiés depuis la classification précitée ?

oui non

Si oui, lesquels ?

Depuis quand ?

De quel contrat de prestations cantonal l’établissement dispose-t-il?

Quelles types d’affections musculo-squelettiques sont traitées à l’hôpital (pourcentage)?

* Maladies de la colonne vertébrale
* Maladies des articulations
* Maladie des parties molles
* Patients après arthroplasties et interventions sur la colonne vertébrale
* Patients polytraumatisés
* Amputations
* Maladies neurologiques
* Maladies inflammatoires du squelette, des muscles, du tissu

conjonctif et du système vasculaire

Quels types de maladies musculo-squelettiques sont traitées en ambulatoire (pourcentage)?

* Maladies de la colonne vertébrale
* Maladies des articulations
* Maladie des parties molles
* Patients après arthroplasties et interventions sur la colonne vertébrale
* Patients polytraumatisés
* Amputations
* Maladies neurologiques
* Maladies inflammatoires du squelette, des muscles, du tissu

conjonctif et du système vasculaire

Nombre d’hospitalisations par an (n’indiquez que les deux dernières années)?

Nombre de consultations ambulatoires par an (n’indiquez que les deux dernières années)?

Les responsables de l’établissement de formation et leurs suppléants exercent-ils principalement dans la clinique de médecine physique et réadaptation?

oui  non

Combien de patients un candidat au titre traite-t-il dans un service?

Combien d’examens d’admission un candidat au titre effectue-t-il par année?

Quel est le rapport entre l’activité dans les services hospitaliers et ambulatoires?

Une réadaptation multiprofessionnelle basée sur la classification CIF et documentée  
est-elle proposée tant dans le secteur hospitalier qu’ambulatoire?  oui  non

Le responsable et/ou son suppléant participent-ils régulièrement au rapport

de médecine de réadaptation?  oui  non

Les responsables des services sociaux et psychologiques/psychiatriques

participent-ils au rapport de médecine de réadaptation?  oui  non

Les candidats au titre ont-ils la possibilité:

* de mener le rapport de médecine de réadaptation sous supervision?  oui  non
* d’effectuer, au moyen de l’amplificateur de brillance, les interventions   
  (facultatives) figurant dans le programme de formation  oui non
* d’effectuer de manière autonome sous supervision les examens radiologiques   
  conventionnels, respectivement de l'interpréter vous-même ?  oui  non
* de participer aux colloques d’orthopédie?  oui  non
* de procéder des expertises sous supervision?  oui  non
* d’effectuer une consultation de réadaptation sous supervision?  oui  non
* de prendre en charge, sous supervision, des patients dans un programme de

réadaptation ambulatoire multiprofessionnel?  oui  non

* de procéder à l’évaluation de la capacité fonctionnelle selon Isernhagen ou à

des évaluations équivalentes sous supervision?  oui  non

Les candidats au titre ont-ils la possibilité de:

* prendre en charge, sous supervision, les patients dans un programme de réentraînement

au travail (work hardening)?  oui  non

* d’avoir recours, sous supervision, à la médecin manuelle (éventuellement après  
  accomplissement d’un cours ad hoc)?  oui  non
* d’effectuer sous supervision, des sonographies de l’appareil locomoteur  
  (éventuellement après accomplissement d’un cours ad hoc)?  oui  non
* d’effectuer, sous supervision, une consultation en médecine du sport?  oui  non

De combien de jours de formation postgraduée par an le candidat dispose-t-il ?

Les candidats au titre ont-ils la possibilité de participer à la formation

postgraduée centralisée organisée par la SSMPR?  oui  non

Votre établissement remplit-il les critères et dispositions du programme de formation relatifs à sa classification actuelle ?

oui  non

Les critères suivants ne sont pas ou pas encore remplis :

**Autres remarques relatives aux données spécifiques à la discipline :**

**Demande :**

Sur la base des critères et des dispositions du programme de formation postgraduée de ma société de discipline médicale, je demande que mon établissement de formation soit classé comme suit :

**D. Annexes**

Veuillez adresser les documents suivants au secrétariat de l’ISFM **avant** la visite :

* Concept de formation postgraduée
* Organigramme de l’établissement
* Organigramme du personnel de l’établissement
* Liste des médecins en formation postgraduée (nom, année de formation, titre visé)
* Rapport annuel
* Programme des offres de formation postgraduée internes (programme hebdomadaire, mensuel ou semestriel)
* Programme des offres de formation postgraduée externes
* 3 plans de service/emplois du temps (mois précédent, mois en cours et mois suivant) des médecins en formation avec légende ou description précise

Statistiques « type et nombre » des deux dernières années (prière de cocher ce qui convient) :

statistique des opérations

statistique des diagnostics

statistique des examens / investigations

statistique des patients (hospitalisés / ambulatoires)

Des annexes supplémentaires spécifiques à la discipline sont souhaitées :